

ECONOMIE BÉNINOISE

L'exécution du budget prend de nouvelles couleurs

Olivier ALLOCHEME



L'argentier national, Adijatou Mathys

On se plaignait des ouvertures sélectives et parfois fantaisistes du système intégré de gestion des finances publiques (SIG-FIP) qui fournit les moyens financiers à la mise en œuvre du budget général de l'Etat. Pour son premier budget en tant que ministre de l'économie et des finances, la ministre Adijatou Mathys a tenté de trouver solution à cette quadrature du cercle. Elle a présenté les nouvelles dispositions d'exécution du budget ce lundi 16 janvier 2012 au cours d'une séance qui a eu lieu dans la salle de conférence de la Direction générale des impôts. Désormais donc, de nouvelles procédures sont instaurées pour les ouvertures et les fermetures du SIGFIP. Les crédits budgétaires relatifs aux dépenses ordinaires hors salaires seront chargés jusqu'à concurrence de 25% du total des crédits ouverts à leur profit

au premier trimestre. Les crédits ouverts au niveau des charges non réparties du budget général de l'Etat seront soumis au même traitement. Quant aux crédits relatifs aux dépenses en capital, ils seront ouverts par semestre à 50% pour faciliter le paiement des dépenses en instance. Contenus dans le document annexé à la lettre n°0020-c/Mef/Dc/Sgm/Dgb du 4 janvier 2012 portant notification des crédits ouverts au budget général de l'Etat exercice 2012, adressée aux différents ministères et institutions de la République, ces nouvelles mesures édictées touchent aussi le paiement des frais d'électricité, d'eau et de téléphone, la régularisation des ordres de paiement et la gestion des marchés publics. Les délais impartis pour la régularisation des OP sont désormais fixés au 31 janvier 2012 pour ceux émis sur les charges non réparties et le 28 février 2012

pour les OP émis sur les charges réparties. Adijatou Mathys a précisé qu'en cas de non régularisation à ces échéances, les ministères et institutions concernés courent le risque d'abatement sur les crédits du 1er trimestre 2012 à concurrence du montant dû.

UN BUDGET EN BAISSÉ

GÉNÉRALE

Le budget 2012 lancé ce lundi s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 016 milliards 549 millions de Fcfa. Le budget 2011 s'étant élevé à 1 099 milliards 375 millions de Fcfa, soit une diminution de charges. Les ressources intérieures sont évaluées à 758 milliards 343 millions de Fcfa contre 824 milliards 691 millions de Fcfa en 2011, soit une diminution de 66 milliards 348 millions de Fcfa correspondant à un taux de régression de 8%. Evalués à 258 milliards 206 millions de Fcfa, les besoins de financement sont en régression de 16 milliards 478 millions de Fcfa par rapport à 2011 évalués à 274 milliards 684 millions de francs Cfa, enregistrant ainsi un taux de régression de 6%. Dans sa stratégie de réforme et de modernisation de l'administration publique, le gouvernement entend améliorer le partenariat public-privé et le développement local. Il s'agit d'atteindre au titre de cette année un taux de croissance économique de 4,1%, un taux d'inflation de 2,8% en dessous de la norme communautaire de 3%, un taux de pression fiscale de 17,1%, un taux d'investissement public d'environ 6,2% du PIB et un niveau de déficit soutenable de 3,7% du PIB.

RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES MONDIALES (2012)

L'Afrique subsaharienne avertie des risques de détérioration économique

La Banque mondiale a rendu public son rapport annuel sur les perspectives économiques mondiales (2012) le 18 janvier dernier. Selon ce nouveau rapport, les pays en développement doivent se préparer à de nouveaux risques de détérioration alors que la crise de la dette dans la zone euro et l'affaiblissement de la croissance dans plusieurs grandes économies émergentes assombrissent les prévisions de croissance dans le monde.

Yannick SOMALON (Coll.)

Le rapport annuel de la Banque mondiale sur les perspectives économiques mondiales (2012) a scellé le sort économique des pays développés et ceux en développement. Faisant rapport avec les faits marquants par région de l'année écoulée, la Banque mondiale elle-même a revu à la baisse ses prévisions pour 2012 et escompte désormais une croissance de « 5,4 % pour les pays en développement et de 1,4 % pour les pays à revenu élevé. (-0,3 % pour ceux de la zone euro), contre respectivement 6,2 % et 2,7 % (1,8 % pour la zone euro) selon ses estimations du mois de juin ». Ainsi, « Les pays en développement doivent évaluer leurs vulnérabilités et se préparer à la possibilité d'autres chocs, tant qu'il est encore temps », a alerté Justin Yifu Lin, économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale pour l'économie du développement. Cet avertissement vient à point nommé et se justifie par les bouleversements politiques au Moyen-Orient, dans l'Afrique du Nord et le déclin des prix des produits de base à l'échelle

mondiale. Cependant, Hans Timmer, directeur du Groupe des perspectives de développement de la Banque mondiale propose au pays en développement de « refinancer à l'avance leurs déficits budgétaires de donner la priorité aux dépenses de protection sociale et d'infrastructures et soumettre leurs banques à des tests de résistance ». Ce qui pourrait leur permettre de parer à cette éventualité de tarissement des financements internationaux et de dégradation aiguë de la conjoncture mondiale. Le rapport a également précisé « la croissance mondiale qui devrait s'établir à 2,5 % en 2012 et 3,1[1] % en 2013 ». Certes, elle insiste sur le fait que quoi qu'en soit les ajustements, l'intensification de la crise n'épargnerait aucun pays. Raison de plus pour éveiller la conscience des dirigeants africain surtout ceux de l'Afrique subsaharienne d'autant plus que la question de la sécurité alimentaire pour les populations les plus pauvres, notamment dans la Corne de l'Afrique, demeure au cœur des préoccupations au sein de la Banque mondiale.

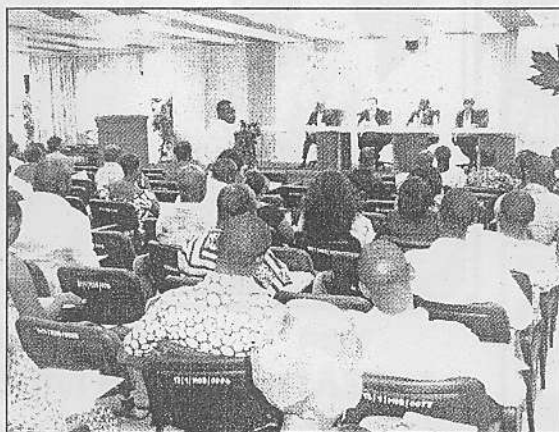
CONFÉRENCE SUR L'IMMIGRATION AU CANADA EN TANT QUE RÉSIDENT PERMANENT

Accès Canada prêt à vous accompagner

Confirmer la réputation de qualité de service de Accès Canada et de son sérieux par rapport à ses concurrents sur place. C'est à cet exercice que s'est donné samedi 14 janvier dernier, Alain Guerrero, PDG de la Firme au siège du Cnbc à Cotonou. De nombreux participants ont fait le déplacement pour l'écouter afin de s'informer pour leur immigration au Canada

A. P. Virgil HOUSSOU

Spécialistes de l'informatique, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, des finances, de l'actuariel ou des expériences dans les domaines de la maçonnerie, de la plomberie avec des diplômes professionnels de niveau secondaire ou supérieur, le Canada en a besoin. C'est l'une des informations que le Président Directeur Général de Accès Canada, Alain Guerrero, a apporté aux Béninois désireux d'émigrer au Canada en tant que travailleur résident permanent. « que votre émigration concerne la province francophone de Québec ou le reste du Canada, il suffit, selon le Pdg de Accès Canada de se rendre au bureau de Accès Canada de Cotonou situé sur le boulevard Saint Michel à l'immeuble Ecobank Carrefour Saint Michel au 4ème étage pour se faire aider par des conseillers. Confiant de l'expérience de sa firme en matière d'immigration au Canada avec déjà plus de 17 ans



Plusieurs jeunes s'imprègnent des prestations de qualité de Accès Canada

d'expériences et plus de vingt-cinq mille (25.000) visas de résidents permanents émis par le gouvernement canadien à ses clients, Alain Guerrero a donné beaucoup de conseils à ses potentiels clients. Pour

marquer sa différence avec les autres sociétés qui affichent leur spécialité en immigration au Canada, il a parlé aux participants à cette conférence des critères d'immigration. Ces critères concernent la notion de

personnes à charge, le processus de sélection pour le Québec et la reste du Canada. Alain Guerrero a abordé ces aspects en insistant sur les catégories de candidats, les critères et les seuils de sélection, l'entrevue de sélection, les frais de subsistance, etc. il a ainsi donné des précisions très détaillées sur les barèmes de notation de chaque critère. Il n'a pas oublié de parler également des conditions d'admission en matière de santé et de situation judiciaire, des délais actuellement en vigueur, des notions de résidents permanents et de l'acquisition de la nationalité, des perspectives d'intégration économique au Canada.

En compagnie d'un Béninois récemment bénéficiaire d'un visa de résident permanent au Canada, Dominique Vissoh, en instance d'émigrer au Canada, Alain Guerrero a démontré à ses interlocuteurs très attentifs, la qualité du travail de conseil et de prise en charge qui se fait à Accès Canada. Les nombreu-

ses questions de compréhension et d'éclaircissement qui ont fusé de part et d'autre de la salle de conférence et les réponses apportées parfois par Dominique Vissoh démontrent de l'intérêt et de l'opportunité de la conférence, mais aussi de la confiance que les Béninois placent en cette firme. « Nous sommes les seuls sur place à élaborer réellement un rapport initial individuel pour nos clients et nous sommes aussi au Bénin la seule firme en matière d'immigration au Canada à vous fournir des détails réguliers par écrit sur votre dossier », rassure-t-il. « Notre façon de travailler, poursuit-il, c'est la clarté et l'explication ». Pour permettre à la majorité de ses clients de s'engager et de profiter de l'opportunité d'émigrer au Canada, Accès Canada accorde actuellement des réductions sur ses frais de prestation de services. « Nos agents vous attendent à notre siège au Carrefour Saint Michel » encourage-t-il.